



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 22 août 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Michel Tremblay, directeur général adjoint, monsieur André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Séléna Beaumont-Demers, assistant-greffier.

CE-2012-1260*

ACCEPTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE D'HYDRO-QUÉBEC AU MONTANT DE 1 235 336,05 \$ - PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - APPUI AUX INITIATIVES - OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution CM-2008-274 datée du 11 mars 2008, la Ville a adjugé un contrat pour la conception/construction d'un centre sportif;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 2.2.6.2 des instructions aux soumissionnaires de l'appel d'offres 2007 SP 100A pour la conception/construction du centre sportif, il est mentionné que le soumissionnaire devra prévoir les honoraires et effectuer toutes les démarches requises pour participer, au nom de la Ville, au programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec, dans le cadre de son programme d'efficacité énergétique intitulé « Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments », a approuvé la demande d'appui financier présenté au nom de la Ville, au montant de 1 215 336,05 \$, auquel s'ajoute un montant de 20 000 \$ pour la participation du partenaire professionnel au projet du Centre sportif de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 2.2.6.2 des instructions aux soumissionnaires de l'appel d'offres 2007 SP 100A pour la conception/construction du centre sportif, il est également inscrit que dans le cadre de ce programme, toutes les sommes qui seraient versées à la Ville comme encouragement financier pour ce projet, seraient conservées entièrement par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a rempli toutes les conditions requises pour accéder à cette aide financière :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE CE comité recommande au conseil d'accepter l'aide financière d'Hydro-Québec, au montant de 1 215 336,05 \$, auquel s'ajoute un montant de 20 000 \$ pour la participation du partenaire professionnel au projet, dans le cadre de son programme d'efficacité énergétique intitulé « Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments », pour le projet de construction du Centre sportif de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à affecter cette somme pour financer les dépenses du centre sportif et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1261

SOUSSION 2012 SP 009 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN CHEMIN MONTRÉAL-EST - PHASE 1-A - SECTEUR DE MASSON-ANGERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 6369472 Canada inc / Équinoxe JMP, 1651, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, pour la réfection de services municipaux, bassin chemin de Montréal-Est, phase 1-A, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 181 072,71 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 4 juillet 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30647-010-23469	471 089,30 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Taxe sur l'essence Canada/Québec - Bassin chemin de Montréal Est, phase 1
06-30648-007-23470	408 955,21 \$	Construction et amélioration des réseaux - Taxe sur l'essence Canada/Québec
06-30648-008-23471	249 666,04 \$	Chemin de Montréal - Égouts Construction et amélioration des réseaux - Taxe sur l'essence Canada/Québec - Chemin de Montréal - Aqueduc
04-13493	51 362,16 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1262

AUTORISER L'AJUSTEMENT FINAL DU COÛT DES TRAVAUX - AMÉNAGEMENT DES MESURES D'ATTÉNUATION DE VITESSE, PHASE 2, SUR DIVERSES RUES DE LA VILLE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE, DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL, DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE BUCKINGHAM - PATRICE MARTIN, PATSY BOUTHILLETTE, YVON BOUCHER ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CE-2010-1126, en date du 7 juillet 2010, adjugeait un contrat à l'entrepreneur Construction Edelweiss inc. pour des travaux d'aménagement de mesures d'atténuation de vitesse, phase 2, pour un montant de 442 825,08 \$, incluant les taxes, sur les rues suivantes :

- 1) Rue Isabelle, entre Saint-Raymond et Jolicoeur;
- 2) Boulevard Saint-René Est, entre la montée Dalton et l'avenue du Cheval-Blanc;
- 3) Rue Châteauguay, entre l'avenue du Cheval-Blanc et la rue de la Malbaie;
- 4) Rue Ernest-Gaboury, à l'intersection de la rue de Morency;
- 5) Rue Dollard, entre l'avenue Lépine et la rue Sauvé.

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures, par sa délégation de pouvoir numéro 94458, accordait un premier ajustement au contrat de 30 000 \$ incluant les taxes, à l'entrepreneur Construction Edelweiss inc. pour des travaux supplémentaires dont les dépenses réelles se sont élevées à un montant de 28 899,05 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'en date du 31 octobre 2011, la firme AECOM présentait un bilan final des travaux de reprise du « banc d'essai » des dos-d'âne sur la rue Dollard, au montant de 17 364,69 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures a émis une deuxième délégation de pouvoir numéro 101856, au montant de 14 282,51 \$, incluant les taxes, et récupéré le solde de la délégation de pouvoir numéro 94458 au montant de 1 100,95 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures, sous la recommandation de la firme AECOM, a évalué que les montants demandés pour les travaux de reprise des dos-d'âne sont justes et raisonnables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve l'ajustement final du coût des travaux de 1 981,23 \$, incluant les taxes, à l'entrepreneur Construction Edelweiss inc. pour les travaux d'aménagement de mesures d'atténuation de vitesse, phase 2, sur diverses rues de la Ville, portant ainsi le montant total des travaux à 489 088,82 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11034-001-23472	1 894,28 \$	Programme annuel aménagement mesures atténuation de vitesse - Atténuation de vitesse
04-13493	86,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1263*

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 711-2012
AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 700 000 \$ POUR
EFFECTUER DIVERS TRAVAUX VISANT LA CONSTRUCTION ET
L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉCOCENTRE SUR LA RUE PIERRE-MÉNARD DANS
LE PARC INDUSTRIEL DE L'AÉROPORT DANS LE BUT D'AJOUTER DEUX
ANNEXES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON
BOUCHER**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a adopté le règlement numéro 711-2012 aux termes de la résolution numéro CM-2012-395 en date du 8 mai 2012;

CONSIDÉRANT QU'une annexe plus détaillée de l'estimation des travaux a été préparée;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter les annexes II et III jointes au règlement numéro 711-2012, suite à son adoption;

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier le règlement d'emprunt numéro 711-2012 par l'ajout des annexes II et III jointes à la présente résolution.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1264

SOUSSION 2012 SP 262 - LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Hewitt Équipement limitée, 61, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour la location d'une génératrice d'urgence pour quatre périodes initiales de 28 jours, pour un montant approximatif de 96 096,11 \$, incluant les taxes, et avec la possibilité de prolonger le contrat pour un maximum de 12 périodes additionnelles de 28 jours, selon la nécessité, au tarif par période, de 24 024,03 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera le 6 septembre 2012 et pourrait, si toutes les périodes de renouvellement sont appliquées, se terminer le 27 novembre 2013.

Les fonds nécessaires pour se prévaloir des options de renouvellement, si requises, seront pris au poste budgétaire 02-41410-515 Procédés – Usine de traitement d'eaux usées – Location de machinerie et véhicules, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2013 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41410-515-23468	91 917,11 \$	Procédés-usine de traitement des eaux usées - Location - Machinerie, véhicules
04-13493	4 179,00 \$	TPS à recevoir - Ristournes

Un certificat du trésorier a été émis le 17 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1265

SOUSSION 2012 SP 090 - ACHAT DE DEUX CAMIONS AVEC BOÎTE DE SERVICE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Jacques Olivier Ford inc., 4405, chemin Chambly, St-Hubert, Québec, J3Y 3M7, pour l'achat de deux camions avec boîte de service pour un montant total de 135 619,91 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 19 juin 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30646-016-23473	129 722,11 \$	Achat de véhicules et d'équipements - 2 fourgons (d'hygiène)
04-13493	5 897,80 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1266

SOUSSION 2012 SP 110 - AMEUBLEMENT - DIVERS SERVICES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme GYVA boutique de bureau, 186, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1V8, pour la fourniture d'ameublement pour divers services, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 49 995,73 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 mai 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour le projet A.

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Thibo Produits de bureau, 131, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, pour la fourniture d'ameublement pour divers services, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 25 079,80 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 mai 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour les projets B et C.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31120-692-23452	2 274,28 \$	Division entretien des édifices - Équipements non-capitalisables
02-71420-692-23453	1 758,50 \$	Entretien des parcs et aménagement - Équipements non-capitalisables
02-21602-692-23454	17 516,83 \$	Plan d'organisation policière - Équipements non-capitalisables
02-59120-692-23455	6 908,63 \$	Politique de développement social - Équipements non- capitalisables
02-21600-692-23456	3 388,33 \$	Soutien organisationnel - Équipements non-capitalisables
11-90006-001-23457	10 847,93 \$	Plan de remplacement du meuble - Police - Meuble
11-90006-001-23458	1 763,19 \$	Plan de remplacement du meuble - Police - Meuble
02-13410-692-23459	1 900,14 \$	Service de l'informatique - Administration - Équipements non-capitalisables
02-31120-692-23460	850,29 \$	Division entretien des édifices - Équipements non-capitalisables
02-21602-692-23461	8 854,51 \$	Plan d'organisation policière - Équipements non-capitalisables
02-59120-692-23462	1 647,73 \$	Politique de développement social - Équipements non- capitalisables
02-21600-692-23463	558,50 \$	Soutien organisationnel - Équipements non-capitalisables
11-90006-001-23464	321,40 \$	Plan de remplacement du meuble - Police - Meuble
02-19921-692-23465	5 034,02 \$	Location - Maison du citoyen - Équipements non-capitalisables
02-11482-692-23466	2 420,38 \$	Recherche et secrétariat- District électoral de Lucerne - Équipements non-capitalisables

02-41110-692-23467	5 673,01 \$	Administration - Service de l'environnement - Équipements non-capitalisables
04-13493	3 264,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	93,01 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1267 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-30 POUR UN MONTANT TOTAL DE 158 463,30\$ POUR LA PÉRIODE DU 2 AU 8 AOÛT 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-30 d'un montant de 158 463,30 \$ pour la période du 2 au 8 août 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1268 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 28 - 2 900,00 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 32 - 709 590,98 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 28 - 262 757,97 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 28, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 32, ainsi que la liste des embauches numéro 28 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 28	Pièces de comptes à payer	2 900,00 \$	7 au 10 août 2012
Liste PD numéro 32	Pièces de comptes à payer	709 590,98 \$	7 au 10 août 2012
Liste des embauches numéro 28	Embauches de personnel temporaire	262 757,97 \$	30 juillet au 3 août 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1269 **SOUMISSION 2012 SP 098 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE LEBAUDY - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions B.G.P. (6958001 Canada inc.), 139, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour la réfection des services municipaux, rue Lebaudy, pour un montant total approximatif de 352 956 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 9 août 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30705-002-23474	131 028,43 \$	Travaux rues Lebeaudy, MacLachlan et poste Clément, rue Lebaudy - Égouts
06-30705-001-23475	28 049,89 \$	Travaux rues Lebeaudy, MacLachlan et poste Clément, rue Lebaudy - Aqueduc
06-30705-003-23476	178 528,43 \$	Travaux rues Lebeaudy, MacLachlan et poste Clément, rue lebaudy - Pavage
04-13493	15 349,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1270 **SOUMISSION 2012 SI 270 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE LEBAUDY - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Quadrivium Conseil Inc., 16, Impasse de la Gare-Talon, bureau 201, Gatineau, Québec, J8T 0B1, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la surveillance en résidence, réfection des services municipaux, rue Lebaudy, secteur Gatineau, pour un montant total approximatif de 35 979,36 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 26 juillet 2012, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout, conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30705-001-23477	11 471,57 \$	Travaux rues Lebeaudy, MacLachlan et poste Clément, rue Lebaudy - Aqueduc
06-30705-002-23478	11 471,57 \$	Travaux rues Lebeaudy, MacLachlan et poste Clément, rue Lebaudy - Égouts
06-30705-003-23479	11 471,57 \$	Travaux rues Lebeaudy, MacLachlan et poste Clément, rue Lebaudy - Pavage
04-13493	1 564,65 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1271

FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE HINCHEY, ENTRE LES RUES DES GROSEILLERS ET JOLICOEUR - COURSE DE BOÎTES À SAVON - SAMEDI LE 25 AOÛT 2012 DE 7 H À 12 H 30 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais a tenu un camp de jour où les participants avaient à construire une boîte à savon;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais désire organiser, le 25 août 2012, une course de boîtes à savon afin de permettre aux participants de tester leur bolide;

CONSIDÉRANT QUE les résidants de la rue Hinchey seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture de rue rendra sécuritaire l'activité mentionnée pour les participants et les spectateurs et n'occasionnera pas de détour important pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE le projet de fermeture des rues et ses modalités ont été analysés et recommandés favorablement par les différents services directement impliqués :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la fermeture de la rue Hinchey entre les rues des Groseillers et Jolicoeur, le samedi 25 août 2012, de 7 h à 12 h 30, dans le cadre de l'événement de la course de boîtes à savon organisée par le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais.

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de la ville concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Installer et retirer toute la signalisation requise;
- Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation;
- Distribuer une circulaire aux résidents situés dans la zone d'activités;
- Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au Centre de services de Hull, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2012-1272

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR TOURISME OUTAOUAIS - 29 AOÛT 2012 - 172,46 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak à participer à une activité organisée par Tourisme Outaouais, le 29 août 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 172,46 \$ à l'ordre de Tourisme Outaouais, à l'attention de madame Sophie Gervais, 103, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8X 3V8, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	164,96 \$	Stefan Psenak - D'aylmer - Aménagement - Subventions
04-13493	7,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1273

SUBVENTION DE 250 \$ À LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS POUR UNE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE LE 2 OCTOBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR DE L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais, 283, boulevard Alexandre-Taché, bureau F-3001, case postale 1250, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3X7, à titre de subvention pour une activité-bénéfice le 2 octobre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1274

SUBVENTION DE 1 000 \$ - INITIATION CITOYENNE DE BUCKINGHAM - REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENREGISTREMENT DE L'ORGANISME AUPRÈS DU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'initiation citoyenne de Buckingham, à l'attention de madame Émilie Séguin-Barrette, 1-40, rue Lacelle, Gatineau, Québec, J8L 3S7, à titre de subvention pour le remboursement des frais d'enregistrement de cette association auprès du Registraire des entreprises du Québec, ainsi que la mise sur pied de l'organisme (création logo, site web, etc.) et pour l'organisation du projet « les balles bleues ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	1 000 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1275 **SUBVENTION DE 5 000 \$ AU COMITÉ DES PARTENAIRES DES SECTEURS LE BARON ET POINTE-GATINEAU POUR LA FÊTE DE QUARTIER DU SECTEUR LE BARON LE 15 SEPTEMBRE 2012 - DISTRICT DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ au Comité des partenaires des secteurs Le Baron et Pointe-Gatineau, 129, rue Bocage, Gatineau, Québec, J8T 5W7, à titre de subvention pour la fête de quartier du secteur Le Baron le 15 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	5 000 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1276 **SOUSSION 2012 SP 269 - TRAITEMENT DES FISSURES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme C'Scellé (2008)/7006098 Canada inc., 188, rue de Bourgneuf, Gatineau, Québec, J8M 1X9, pour effectuer les travaux de traitement de fissures, sur la base du prix au mètre linéaire inscrit à la formule de soumission de 1,75 \$, incluant les taxes pour un montant total approximatif de 362 776,32 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, des travaux additionnels pourraient être exécutés, et ce, selon les disponibilités budgétaires pendant la période de validité du contrat, soit jusqu'à la fin juillet 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30674-002-23480	51 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Aylmer - Traitement de fissures
06-30674-009-23481	118 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Hull - Traitement de fissures
06-30674-020-23482	149 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Gatineau - Traitement de fissures
06-30674-029-23483	15 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Buckingham-traitement de fissures
06-30674-034-23484	14 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Masson-Angers - Traitement de fissures
04-13493	15 776,32 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1277

SUBVENTION DE 500 \$ À L'ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DES DEUX-RIVES POUR LA PARTICIPATION D'ATHLÈTES GATINOIS AU CHAMPIONNAT CANADIEN DU 23 AU 27 AOÛT 2012 À VAUGHN - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'Association de baseball amateur des Deux-Rives, 112A, rue des Baumiers, Gatineau, Québec, J8M 1S4, à titre de subvention pour la participation d'athlètes gatinois au Championnat canadien, du 23 au 27 août 2012, à Vaughn.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2012.

Adoptée

CE-2012-1278

ENGAGEMENT DE MADAME LYNE CÔTÉ AU POSTE DE CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES - ADMINISTRATION ET RÉCLAMATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de Conseillère en ressources humaines, Administration et réclamations au Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-012 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement de madame Lyne Côté au poste de Conseillère en ressources humaines – Administration et réclamations (poste numéro SRH-CAD-012 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du Chef de section, Santé et sécurité.

Le salaire de madame Lyne Côté est établi à la classe 3, échelon 7, de la Politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau. Madame Lyne Côté est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficie de 4 semaines de vacances annuellement.

Étant donné que madame Lyne Côté occupe de façon temporaire ce poste depuis le 4 octobre 2011, la permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit le jour suivant l'adoption de la présente résolution par le comité exécutif.

La date d'entrée en fonction de Madame Côté sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des ressources humaines en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 août 2012.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif